

CROUS DE TOULOUSE – OCCITANIE

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de communication, ouvert au titre de l'affectataire CROUS TOULOUSE, session 2022**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de communication, ouvert au titre de l'affectataire CROUS TOULOUSE, au titre de l'année 2022 :

Madame FROMENT Dominique, administrateur, présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires, Toulouse.

Madame HALL Mariannig, administrateur, vice-présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires, Poitiers.

Madame PONS Tiphanie, igr, experte, Dgesip, Paris.

Monsieur PAILLET Philippe, adjoint au secrétariat de région, membre, Rectorat de région académique d'occitanie Montpellier.

Monsieur VACARIE Benjamin, directeur adjoint de la communication, membre, Toulouse Métropole.

Monsieur BARRAUD Pierre Marie, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Toulouse Occitanie, Toulouse.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à *Toulouse*, le *10/06/22*  
**La Directrice générale,**  
*Domine Froment*  
**Domine Froment**